



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Requérant(s) : **Didier Landolf**
Chemin de Chenaux 17
1544 Gletterens

Objet : **Installation d'un cabanon de jardin avec dérogation à la distance à la route**

Article(s) : **741 RF**

Localisation : **Chemin de Chenaux 17**
1544 Gletterens

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 09 au 22 février 2024

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un mémoire motivé auprès du secrétariat communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

